

CHAPITRE 3. LA SOCIOLOGIE DU GENRE

CPES 1^e année. SES.

Introduction

- Le contenu des revendications du mouvement féministe évolue au fil du temps:
 - A partir de la fin du XIXe siècle, le mouvement féministe naît, avec de **revendications d'abord politiques**.
 - A partir du milieu du XXe siècle, dominant les **revendications économiques**, notamment un salaire égal pour un travail égal.
 - A partir des années 1970, les revendications du mouvement féministe portent en grande partie sur le **contrôle du corps féminin**.

Introduction

- **Simone de Beauvoir**, dans *Le deuxième sexe* (1949) => **mythe de l'éternel féminin** à savoir l'idée qu'il existerait une essence immuable de la femme/
 - prête aux femmes un ensemble de qualités qui seraient dues à leur nature et non à la société
 - revient à dénier le caractère socialement construit de l'infériorisation des femmes et justifie les inégalités hommes-femmes.
- ⇒ L'éternel féminin revient à poser pour les femmes, **la biologie comme destin**. Or, « *On ne naît pas femme on le devient* » => Etre femme c'est aussi se conformer à des attentes que la société a vis-à-vis des femmes.

Introduction

- La sociologue **Christine Delphy** introduit le concept de **genre depuis la littérature anglophone** dans « Penser le genre » (1991)
=> distingue le genre et le sexe.
- Le **sexe** fait référence aux différences biologiques entre les femmes et les hommes (hormones, anatomie...). Mais le cas des **intersexes** montre tout de même que les catégorisations biologiques peuvent être complexes.
- Le **genre**, par opposition au sexe biologique, fait référence aux **différences sociales** entre les femmes et les hommes
=> construction sociale.

I. LA DIVISION SEXUELLE DES ACTIVITÉS SOCIALES

- Les pères fondateurs de la sociologie et de l'anthropologie dès le XIXe siècle, ont constaté => marquage social des activités, ce qui signifie que certaines sphères d'activité sont réservées en priorité aux hommes ou aux femmes.
- **Emile Durkheim**, *Les règles de la méthode sociologique* (1895) => il existe une **division sexuelle du travail**, c'est-à-dire une complémentarité des rôles entre hommes et femmes.
- Cette **division sexuelle des tâches** repose ainsi à la fois sur la **socialisation et le contrôle social**.
- La **socialisation** est le processus d'intériorisation des normes et des valeurs.
- Le **contrôle social** est l'ensemble des moyens et des pratiques, formels ou informels, mis en œuvre au sein d'une société ou d'un groupe social, pour que ses membres agissent **en conformité avec les normes dominantes en vigueur** => permet de **garantir l'ordre social** et le respect du **système de valeurs**.
- Sanction formelle / informelle et positive / négative.

I. LA DIVISION SEXUELLE DES ACTIVITÉS SOCIALES

- Dans les sociétés où les tâches sont systématiquement divisées entre des tâches marquées socialement comme féminines et masculines => impossibilité d'échapper à la règle de **l'hétéronormativité**.
- **Claude Lévi-Strauss**, *Les structures élémentaires de la parenté* (1947) => Il étudie Bororo et les Nambikwara en Amazonie.
- ces sociétés n'interdisent pas forcément les rapports sexuels entre personnes de même sexe mais plutôt la conjugalité homosexuelle :
- la division sexuelle du travail entre hommes et femmes crée une situation dans laquelle la vie en couple hétérosexuelle est obligatoire.
- l'hétéronormativité est une **pression sociale à l'hétérosexualité**

I. LA DIVISION SEXUELLE DES ACTIVITÉS SOCIALES

A. Françoise Héritier et la valence différentielle des sexes.

- **Françoise Héritier**, *L'exercice de la parenté*, 1981 => étudie les règles socialement construites qui organisent l'union de nature conjugale d'une femme et d'un homme => Analyse des **Samo**, peuple du Burkina-Faso
- « **valence différentielle des sexes** » : toute cette organisation place le masculin en son centre et répond à l'intérêt d'une prévalence sociale des hommes
- la **construction hiérarchique qui place le masculin au dessus du féminin procède de la nécessité pour les hommes de prendre le contrôle de la reproduction.**
« Parce que les hommes n'enfantent pas directement avec leur propre corps, alors que les femmes enfantent des filles et des garçons, ils ont fait en sorte que les corps féminins soient à leur disposition. ».
- ⇒ Le déclin de la **valence différentielle des sexes**

I. LA DIVISION SEXUELLE DES ACTIVITÉS SOCIALES

B. Pierre Bourdieu et la domination masculine.

- **Pierre Bourdieu**, *La domination masculine* (1998) => insiste sur l'intériorisation inconsciente et partagée par les femmes du rapport de domination masculine
- L'habitus décrit ce qui relie l'individu et la société. **L'habitus** relève de schèmes de perception (manières de percevoir le monde), d'appréciation (manières de le juger) et d'action (manières de s'y comporter) acquis par l'individu au cours du processus de socialisation.
- Par socialisation, les femmes ont **intériorisé qu'elles ont un statut social inférieur.**
 - les pratiques qu'elles choisissent en termes de choix de carrière, d'orientation scolaire, de vie familiale et d'investissement politique ne remettent pas en cause la hiérarchie des sexes.
 - Beaucoup de femmes désirent en fait leur destin probable, c'est que Bourdieu appelle l'***amor fati***.
 - Les hommes et les femmes n'ont donc pas conscience que la domination masculine est socialement construite.

I. LA DIVISION SEXUELLE DES ACTIVITÉS SOCIALES

B. Pierre Bourdieu et la domination masculine.

- Des études d'anthropologues montrent la **diversité des principes de socialisation et des conceptions du genre** en étudiant les sociétés traditionnelles.
- **Ruth Benedict** (1887-1948), *Échantillon de civilisation : Pattern of culture* (1934) => « **pattern of culture** » = « personnalité de base ».
- Chez les Zuñis chacun peut s'identifier selon un code à **cinq genres** : homme, femme, « deux esprits » femme, « deux esprits » homme ou transgenre
- Les « **deux Esprits** » peuvent faire toutes les activités d'ordinaire réservées uniquement à l'un des deux sexes.
- **Margaret Mead** (1901-1978), *Mœurs et sexualité en Océanie* (1935),
- les grandes catégories de classification des individus comme l'âge et le sexe sont des catégorisations sociales et non de simples données biologiques.
- trois sociétés de Nouvelle-Guinée, les **Mundugumor, les Arapesh, les Chambuli** => les activités et personnalités attribuées à chaque sexe varient selon les sociétés.
- Analyse du caractère relatif de la déviance.

I. LA DIVISION SEXUELLE DES ACTIVITÉS SOCIALES

C. Les stéréotypes de sexe

- Un **stéréotype** lié au sexe désigne le fait de prêter à une personne des attributs, des caractéristiques ou des rôles uniquement en raison de son appartenance au groupe social des femmes ou des hommes.

1. Une socialisation genrée dès la petite enfance.

- **Elena Giannini Belloti**, *Du côté des petites filles*, 1973.
- Etude de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) sur le personnel des crèches.
 - Ils étudient, d'une part, les **interactions** entre les enfants en bas âge et le personnel des crèches.
 - Et d'autre part, les **compétences** demandées aux enfants par le personnel des crèches.
- Usage genrée de la cours de récréation:
https://www.francetvinfo.fr/societe/inegalite-hommes-femmes-les-prejuges-commencent-des-le-plus-jeune-age_876937.html

I. LA DIVISION SEXUELLE DES ACTIVITÉS SOCIALES

C. Les stéréotypes de sexe

2. La situation paradoxale des filles dans le système scolaire.

- **Christian Baudelot** et **Roger Establet**, *Allez les filles !* (1991)
- au cours du long processus de socialisation scolaire, les filles sont dans une **situation paradoxale** : meilleure réussite, mais maintien de la hiérarchie des genres.
- « **l'école se caractérise par la supériorité des filles et la domination des garçons** », car avec des performances scolaires supérieures, les filles choisissent des formations moins rentables sur un plan salarial que celle des garçons.
- La réussite scolaire des filles ne correspond pas au rejet du modèle genré mais au contraire à la **réalisation de ce modèle genré** dans le cadre scolaire.

Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge et le sexe en 2019 (en %)

	25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	7,7	9,9	10,4	11,9	15,2	16,7	23,9	21,9
Brevet des collèges	3,5	4,3	3,3	3,4	4,3	4,1	8,9	6,3
CAP, BEP ou équivalent	16,2	19,6	16,3	22,3	26,2	32,2	27,1	36,2
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	20,4	22,7	20,3	20,5	17,4	15,0	15,1	11,8
Diplôme du supérieur court (niveau bac + 2)	14,3	13,2	20,3	16,3	16,9	13,4	12,6	9,6
Diplôme du supérieur long (supérieur à bac + 2)	37,9	30,3	29,4	25,6	20,0	18,6	12,4	14,2
Ensemble	100,0							
Part de bacheliers ou plus	72,6	66,2	70,0	62,4	54,3	47,0	40,1	35,6
Part de diplômés du supérieur	52,2	43,5	49,7	41,9	36,9	32,0	25,0	23,8

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes âgées de 25 à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi 2019.

Note : depuis 2014, le champ de l'Enquête Emploi en Continu est étendu à la Réunion, la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique. Les résultats sont donc à partir de cette date au niveau France hors Mayotte.

Insee, *Enquête Emploi 2019*.

I. LA DIVISION SEXUELLE DES ACTIVITÉS SOCIALES

C. Les stéréotypes de sexe

- **Marie Duru-Bellat**, dans *L'École des filles* (1990) montre que malgré la mixité scolaire, les garçons et les filles sont traités à l'école comme des groupes différents
- A l'école primaire : on rappelle son sexe à un enfant en moyenne 20 fois par jour.
- Les garçons sont davantage appelés par leur prénom que les filles => une forme d'**invisibilisation** des filles.
- En moyenne, elle mesure que les enseignants consacrent 44% de leur temps individualisé aux filles et 56% aux garçons. En mathématiques en particulier, les 2/3 du temps individualisé est consacré aux garçons.

I. LA DIVISION SEXUELLE DES ACTIVITÉS SOCIALES

C. Les stéréotypes de sexe

- **Lenore Jacobson** et **Robert Rosenthal**, dans *Pygmalion à l'école* (1968) => les attentes des professeurs ont un effet sur les résultats scolaires des élèves : il y a une auto-réalisation des attentes => source de discrimination inconsciente.
- Deux économistes, **Victor Lavy** et **Edith Sand** (2015), ont mesuré cet effet entre les garçons et les filles => A l'école primaire, lorsque les copies sont corrigées de manière anonyme, les filles obtiennent en moyenne de meilleurs résultats que les garçons, alors que lorsque les copies sont corrigées par leurs professeurs, les garçons obtiennent de meilleurs résultats.

Tableau 2 Attitudes et perceptions des filles et des garçons par rapport aux sciences

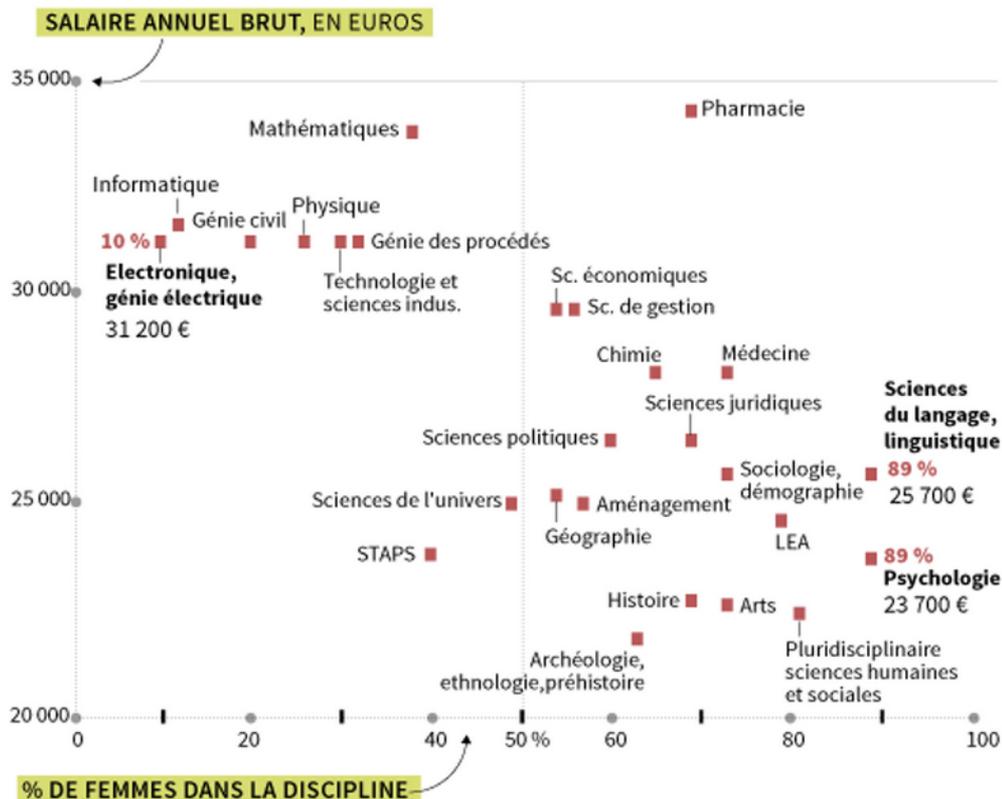
Réponses au questionnaire d'enquête	Élèves enquêtés					
	Classes de seconde générale et technologique			Classes de terminale scientifique		
	Garçons	Filles	Différence F/G	Garçons	Filles	Différence F/G
A. Goût pour les sciences et intérêt pour les métiers scientifiques						
Aime les maths (échelle de 0 à 10)	6,6	5,6	- 1,0***	7,1	6,6	- 0,5***
Aime la physique-chimie (échelle de 0 à 10)	6,5	5,3	- 1,2***	6,7	6,2	- 0,4***
Aime les sciences de la vie et de la Terre (échelle de 0 à 10)	6,3	5,9	- 0,3***	6,5	7,5	+ 1,0***
Aime le français (échelle de 0 à 10)	4,8	6,0	+ 1,1***	-	-	-
Aime la philosophie (échelle de 0 à 10)	-	-	-	4,8	5,3	+ 0,5***
Aime les sciences : d'accord (%)	79,6	66,5	- 13,2***	92,9	91,5	- 1,4
Certains métiers scientifiques intéressants : d'accord (%)	85,8	84,8	- 1,0	93,9	96,0	+ 2,1**
Se voit faire un métier scientifique : d'accord (%)	59,4	46,8	- 12,7***	76,3	71,6	- 4,6**
B. Perception du niveau et confiance en soi						
Niveau en maths : bon (%)	48,3	36,9	- 11,4***	45,2	31,5	- 13,6***
Niveau en physique-chimie : bon (%)	46,2	32,1	- 14,2***	42,2	29,9	- 12,3***
Niveau en sciences de la vie et de la Terre : bon (%)	47,4	40,9	- 6,5***	50,6	57,3	+ 6,8***
Niveau en français : bon (%)	28,3	43,1	+ 14,9***	-	-	-
Niveau en philosophie : bon (%)	-	-	-	21,8	25,8	+ 4,0**
Niveau en maths comparé aux filles : meilleur (%)	42,0	28,5	- 13,5***	39,4	26,8	- 12,5***
Niveau en maths comparé aux garçons : meilleur (%)	40,2	27,1	- 13,2***	37,1	25,7	- 11,5***
Niveau en français comparé aux filles : meilleur (%)	18,5	25,3	+ 6,7***	-	-	-
Niveau en français comparé aux garçons : meilleur (%)	30,6	46,9	+ 16,2***	-	-	-
Perdu(e) devant des exercices de maths : d'accord (%)	32,9	54,2	+ 21,4***	32,2	48,2	+ 16,1***
Inquiet(e) en pensant aux maths : d'accord (%)	40,9	61,1	+ 20,2***	37,5	55,7	+ 18,2***
Peut réussir si fait des efforts : d'accord (%)	88,7	84,5	- 4,2***	95,2	94,0	- 1,2

Tableau 3 Choix d'études selon le genre, l'origine sociale et le niveau en mathématiques

	Élèves enquêtés									
	Ensemble		PCS très favorisées et favorisées		PCS moyennes et défavorisées		Niveau en mathématiques (DNB) inférieur à la médiane		Niveau en mathématiques (DNB) supérieur à la médiane	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Élèves de seconde générale et technologique : situation à la rentrée 2016-2017										
Première S	43,7	34,5	51,5	40,7	34,9	28,3	19,0	13,5	66,3	55,7
Première L	2,9	12,4	2,7	13,3	3,0	11,5	4,3	16,4	1,6	8,3
Première ES	17,2	26,9	17,9	28,5	16,5	25,1	17,7	25,7	16,8	28,1
Première technologique scientifique (STI2D, STL)	13,9	2,3	10,9	1,5	17,4	3,1	20,3	3,6	8,2	1,0
Autres premières technologiques (STD2A, STMG, ST2S, TMD, hôtellerie)	14,0	17,9	10,2	11,6	18,2	24,4	25,4	31,5	3,4	4,4
Autre orientation	8,2	6,1	6,8	4,4	10,0	7,6	13,1	9,5	3,8	2,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Élèves de terminale scientifique : vœu d'admission Admission Post-Bac										
CPGE MPSI/PCSI/PTSI	13,4	5,9	15,1	6,9	10,1	4,1	4,5	1,6	21,1	9,8
Écoles d'ingénieur avec prépa intégrée	11,7	4,8	14,0	6,4	7,6	2,3	7,2	2,5	15,6	6,9
CPGE BCPST	1,0	2,0	1,5	2,5	0,4	1,1	0,3	0,5	1,7	3,3
Filières scientifiques à l'université (STEM)	11,7	5,9	3,0	4,9	3,4	7,0	15,0	6,8	8,9	5,2
Filières scientifiques à l'université (Biologie)	3,3	5,9	7,9	5,5	16,5	6,3	4,2	7,7	2,5	4,2
BTS DUT DEUST scientifique	7,2	3,6	4,8	3,4	10,4	3,8	8,4	3,9	6,3	3,3
Médecine	10,7	26,7	10,4	24,6	10,6	28,3	11,0	24,8	10,4	28,5
Total filières scientifiques	59,0	54,8	56,7	54,2	59,0	52,9	50,6	47,8	66,5	61,2
dont : classes préparatoires aux écoles d'ingénieur	25,1	10,7	29,1	13,3	17,7	6,4	11,7	4,1	36,7	16,7
CPGE ES ou Littéraire	2,8	4,1	3,4	5,5	1,8	1,8	1,6	2,2	3,9	5,8
Éco-gestion-droit (y.c. écoles de commerce)	5,1	7,4	4,6	6,7	5,4	7,9	5,6	8,0	4,6	6,8
Sciences humaines et sociales	5,8	4,9	5,7	5,1	5,6	4,3	7,7	6,9	4,2	3,0
Autre filière	6,8	10,2	10,3	12,4	7,2	12,0	7,0	12,0	6,4	8,7
Admis dans aucune formation	20,5	18,6	19,3	16,1	21,0	21,1	27,5	23,1	14,4	14,5

« Les filles et garçons face aux sciences », *Education et formations*, no97, septembre 2018.

Les filières où le pourcentage de femmes est le plus élevé sont les moins rémunératrices



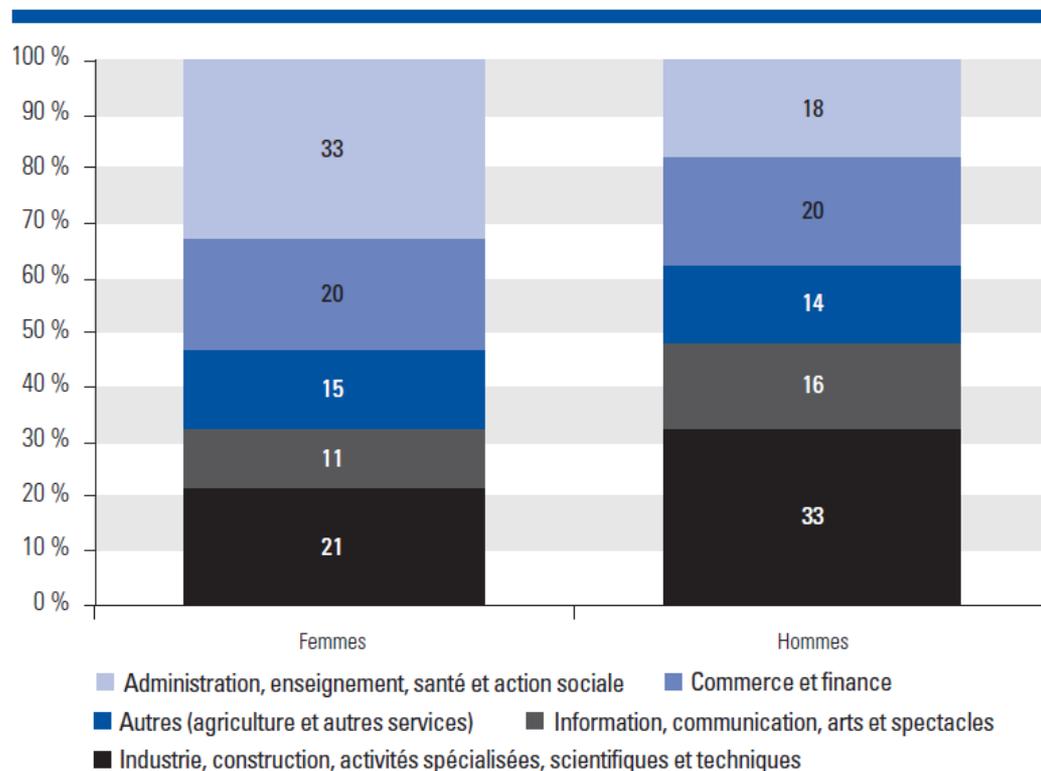
Notes :

- L'analyse porte sur les disciplines pour lesquelles le nombre de réponses est suffisant (supérieur ou égal à 100 pour chaque sexe).

- L'information collectée sur le salaire porte sur le salaire net, primes comprises. Les salaires affichés correspondent aux valeurs médianes sur les emplois à temps plein. A partir de ces valeurs, on estime un salaire brut annuel, sur la base d'un taux forfaitaire de passage du net au brut de 1,3 (donnée moyenne constatée sur les salaires du secteur privé).

Données de l'économiste Anne Boring.
« Au travail, les inégalités entre hommes et femmes apparaissent dès après l'université », *Le Monde*, 1^e décembre 2017.

Répartition des secteurs d'activité de l'employeur selon le genre (en %)



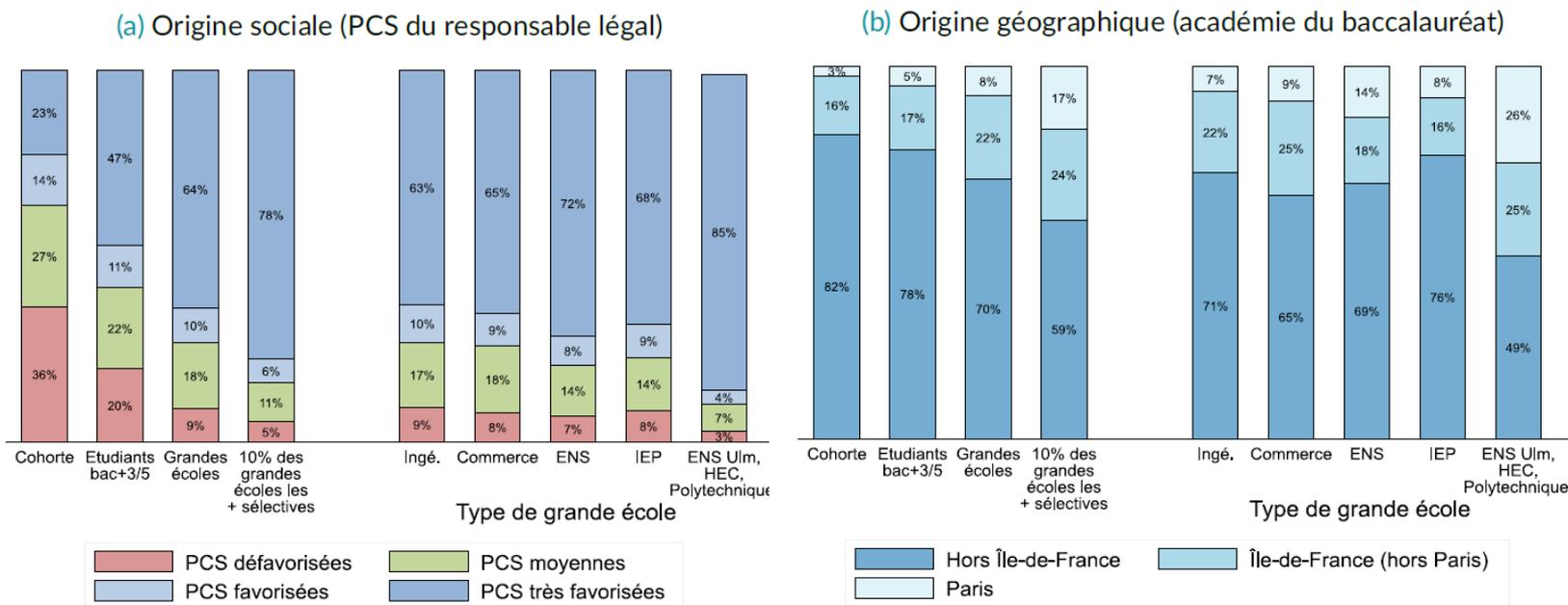
Lecture : 21% des femmes en emploi travaillent dans le secteur « Industrie, construction, activités spécialisées, scientifiques et techniques » contre 33% des hommes.

Champ : France métropolitaine + DOM (hors master enseignement)

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.e.s de l'université en 2012

Le recrutement social des grandes écoles

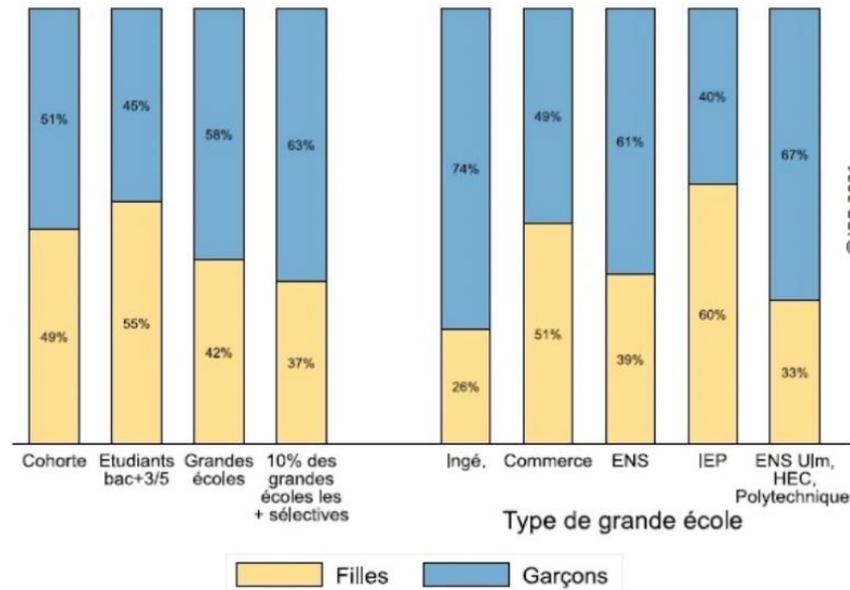
Figure 2 – Caractéristiques des étudiants des grandes écoles (bac+3/5) en 2016-2017



Cécile Bonneau, Pauline Charoussat, Julien Grenet, Georgia Thebault.
Grandes écoles : quelle "ouverture" depuis le milieu des années 2000 ?
 2021

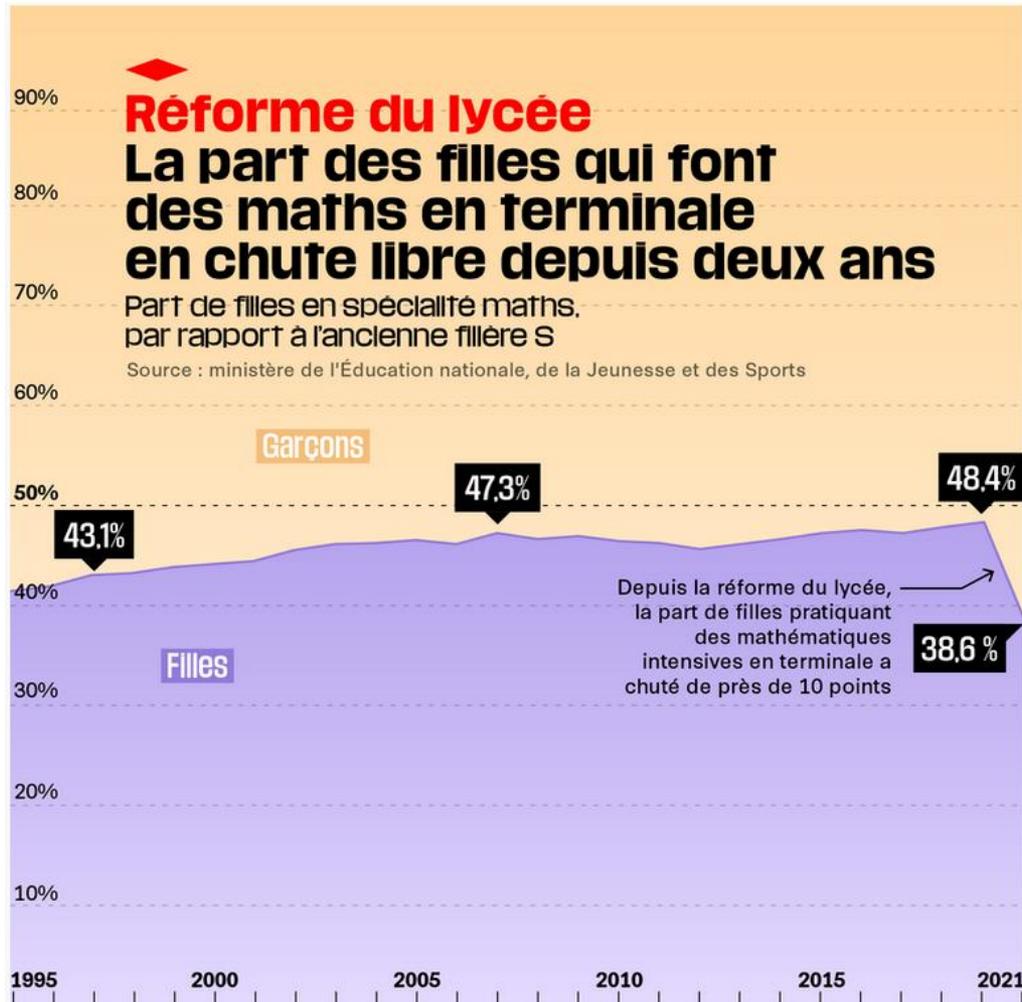
Caractéristiques des étudiants des grandes écoles (bac+3/5) en 2016-2017

(c) Répartition filles/garçons



Champ : Étudiants français des grandes écoles (niveaux bac+3/5) en 2016-2017.

Sources : Données SISE (MESRI-SIES), SCOLARITÉ et OCEAN (MENJS-DEPP).



I. LA DIVISION SEXUELLE DES ACTIVITÉS SOCIALES

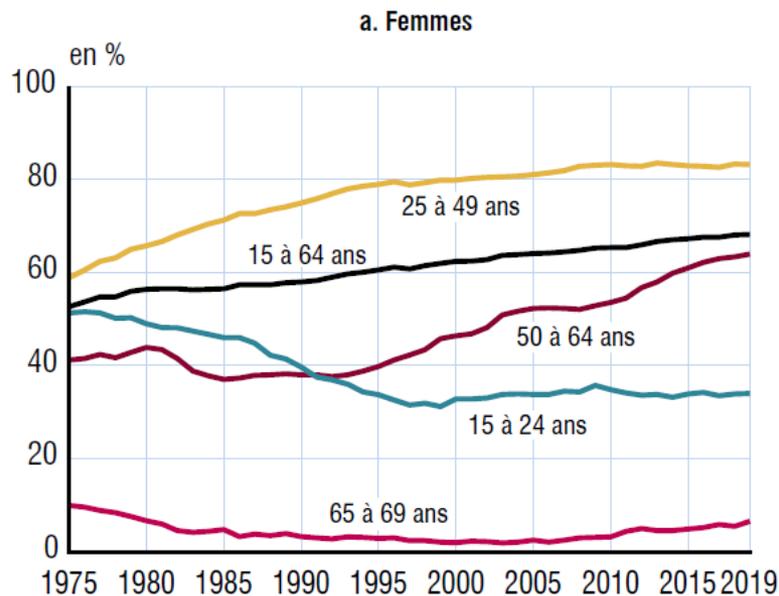
C. Les stéréotypes de sexe

- En effet, la différenciation par genre en termes de choix d'études puis de choix professionnels est plus importante dans les pays égalitaires et développés, ce qui constitue une sorte de **paradoxe de l'égalité des sexes** (Breda et alii, 2020).
- L'idée que certains choix professionnels sont plus appropriés pour un genre sont plus importants dans les pays développés => les **stéréotypes de genre jouent un rôle très important dans les choix d'orientation**.
- La sous-représentation des femmes dans les filières sélectives tient également à des **mécanismes d'auto-censure** : **parmi les bacheliers scientifiques, il faut qu'une femme ait une moyenne supérieure de 1,5 points au baccalauréat pour qu'elle ait la même probabilité qu'un homme de placer une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE) scientifique en premier vœu.**
- Le manque de confiance en elles des femmes semble avoir un fort impact sur leurs choix scolaires.
- Des études ont également montré que certains professeurs ont des biais de genre lorsqu'ils évaluent le travail de leurs élèves : les adjectifs de « sérieux », « studieux » seront beaucoup plus employés pour une fille, tandis que ceux « d'intuition » ou de « curieux » seront plus utilisés pour les garçons (Charoussat et Monnet, 2022).

II. LA PLACE DES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

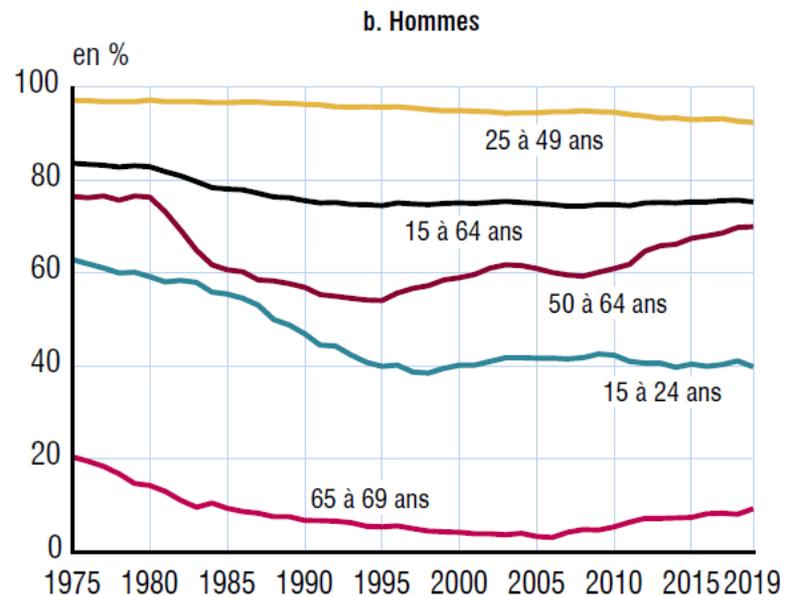
- Prépondérance, dans le monde et l'histoire, des sociétés reposant sur une **organisation sexuée du travail** qui se fonde sur deux principes :
 - un **principe de ségrégation du travail** (les femmes et les hommes n'effectuent pas les mêmes tâches)
 - un **principe de hiérarchisation du travail** (le travail des femmes est moins valorisé et moins visible que celui des hommes).
- On observe une convergence des taux d'activité des hommes et des femmes, qui pose la question de la **conciliation** entre activité professionnelle et domestique.

Evolution du taux d'activité des hommes et des femmes



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes âgées de 15 à 69 ans.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes âgées de 15 à 69 ans.

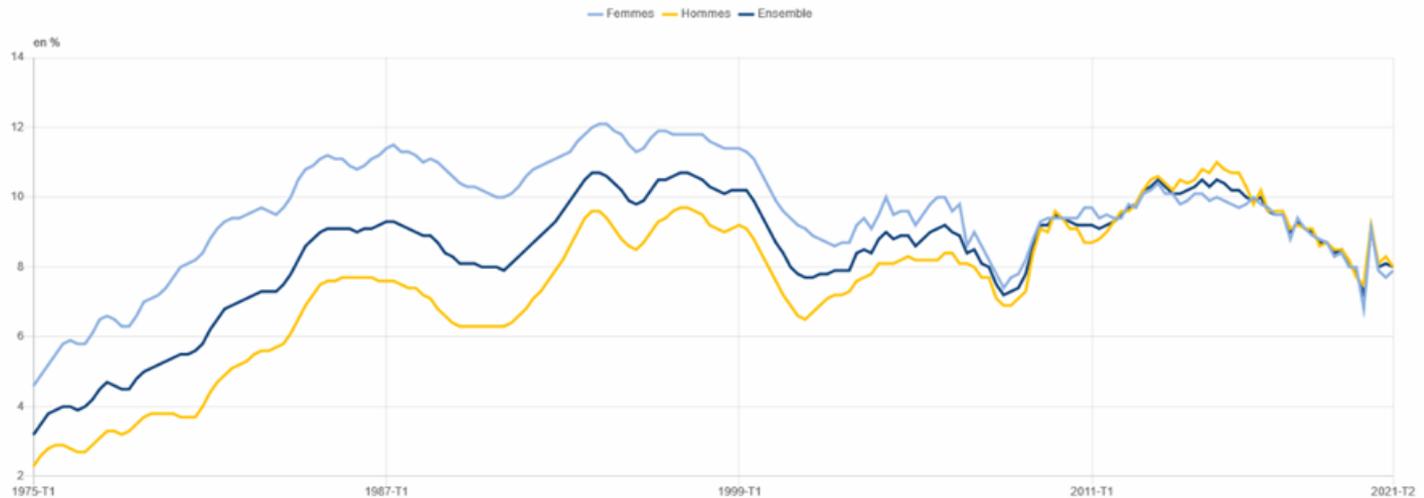
Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

INSEE, enquêtes *Emploi* 1975-2020

Emploi, chômage, revenus du travail, éditions 2020, Insee Références.

Taux de chômage par sexe (en %) entre 1975 et 2021.

Document 2. Taux de chômage des hommes et des femmes entre 1985 et 2017 (en%).



Activité, emploi et chômage en 2020 et en séries longues. Enquête emploi en continu - Insee Résultats. 2021.

II. LA PLACE DES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

A. L'Etat social et la prise en compte du travail des femmes.

- Le travail des femmes devient problématique avec l'industrialisation massive du XIXe siècle : doivent-elles **reproduire la force de travail et rester au foyer** pour s'occuper des enfants, ou bien **participer à la force de travail dans les usines** ?
- **La construction progressive de l'État social** va encourager et entretenir cette **division sexuée du travail**.
- Les **droits sociaux sont accordés en priorité aux hommes**, qui les transmettent dans le cadre du mariage à leurs dépendants, femme et enfants => mais les femmes de classe populaire ont toujours travaillé.
- Création de l'**allocation de salaire unique (ASU)** en 1938, ancêtre des allocations familiales, qui exige l'arrêt de l'activité de la femme.
- Le contexte de déficit démographique en France conforte le **modèle de Monsieur Gagne-pain (*Male Breadwinner*)**.

II. LA PLACE DES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

A. L'Etat social et la prise en compte du travail des femmes.

- **Malgré la promotion d'un modèle social incitant les femmes à l'inactivité**, celles-ci sont toujours restées présentes sur le marché du travail et surtout elles **entrent massivement dans le salariat à partir des années 1960.**
- L'augmentation du taux d'activité féminin s'explique par un ensemble de facteurs politiques, démographiques et économiques.
- **Les années 1970** sont une période de promotion de l'activité féminine => l'ASU est remplacée par des **allocations familiales universelles**, l'école préélémentaire se développe...
- **Les années 1990** représentent **l'âge d'or de l'articulation vie familiale-vie professionnelle** : des mesures sont mises en place pour que les femmes puissent avoir une activité professionnelle sans remettre en cause l'organisation familiale

II. LA PLACE DES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

B. Les causes du maintien d'une inégalité salariale entre hommes et femmes.

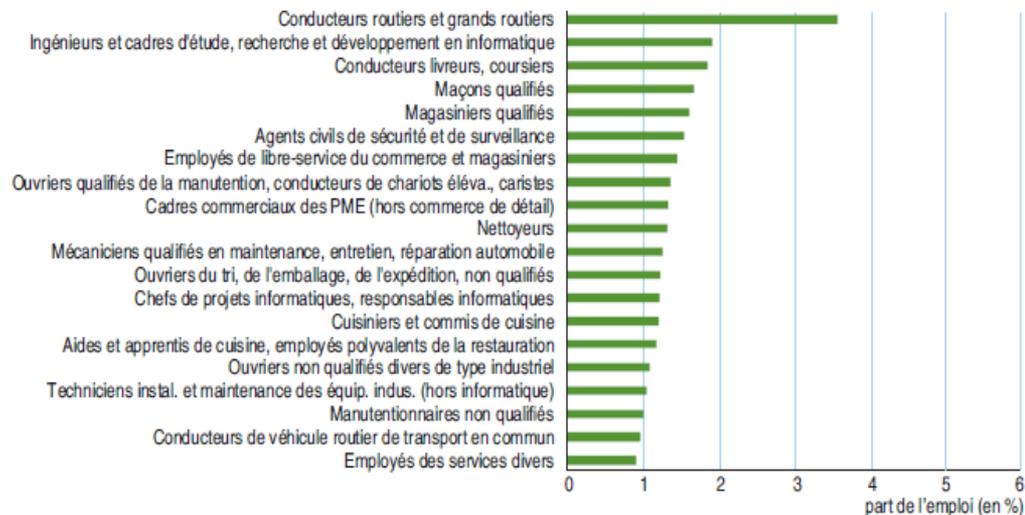
- **les inégalités entre femmes et hommes sont persistantes malgré les mutations de l'État social.**
- **La ségrégation des métiers** selon le sexe est toujours forte, elle est à la fois **horizontale** (« métiers d'hommes » et « métiers de femmes ») et **verticale** (plafond de verre).
- **La féminisation d'un emploi => la dévalorisation** de celui-ci
- **Cumul des inégalités dans l'emploi** (temps partiel, secteurs moins rémunérateurs...) qui expliquent les écarts salariaux.

Les vingt professions les plus fréquentes selon le sexe.

a. Chez les femmes



b. Chez les hommes



Champ : postes du secteur privé, France métropolitaine, hors apprentis et stagiaires, hors agriculture, hors salariés des particuliers.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), 2017.

II. LA PLACE DES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

B. Les causes du maintien d'une inégalité salariale entre hommes et femmes.

- Enfin, **les femmes consacrent davantage de temps que les hommes aux tâches familiales**, malgré un recul du temps de travail domestique et un investissement croissant des hommes dans l'éducation des enfants.
- L'égalité hommes-femmes n'est pas seulement un enjeu de reconnaissance symbolique, c'est aussi un enjeu économique => **Christine Delphy**, dans « Travail ménager ou travail domestique ? » (1978) : croise la théorie de **Simone de Beauvoir** (1949) et avec celle de **Karl Marx** (1867). On parle du **féminisme matérialiste** => travail domestique comme forme d'exploitation.
- L'INSEE a essayé de mesurer l'ampleur du travail domestique, défini par trois critères :
 - **il produit des biens ou des services ;**
 - **il n'est pas rémunéré ;**
 - on pourrait **payer quelqu'un pour le faire à notre place.**
- Selon l'estimation médiane le travail domestique crée une **valeur équivalente à la moitié du PIB.**
- On retrouve la réflexion de l'économiste **Arthur Cecil Pigou**, qui critiquait la notion de PIB en expliquant qu'il suffisait d'épouser sa cuisinière pour faire diminuer le PIB.

Écarts de rémunération et de temps de travail moyens entre femmes et hommes en 2017.

	Revenu salarial net			Salaire net en EQTP			Volume de travail		
	Femmes en euros	Hommes	Écart en %	Femmes en euros	Hommes	Écart en %	Femmes en EQTP	Hommes	Écart en %
Diplôme									
Inférieur au Bac	13 056	18 872	30,8	20 051	23 809	15,8	0,65	0,79	17,9
Bac à Bac + 2	18 686	25 501	26,7	24 341	29 547	17,6	0,77	0,86	11,1
Bac + 3 ou plus	29 080	45 798	36,5	35 896	50 851	29,4	0,81	0,90	10,1
Expérience professionnelle									
Moins de 5 ans	8 043	9 824	18,1	18 770	20 047	6,4	0,43	0,49	12,6
5 à 10 ans	14 464	18 541	22,0	21 735	24 095	9,8	0,67	0,77	13,5
10 à 20 ans	18 619	24 823	25,0	24 966	28 992	13,9	0,75	0,86	12,9
20 à 30 ans	21 823	30 285	27,9	27 368	33 757	18,9	0,80	0,90	11,1
30 ans ou plus	22 205	31 455	29,4	28 563	36 473	21,7	0,78	0,86	9,9
Nombre d'enfants									
Aucun enfant	13 613	16 618	18,1	22 692	24 398	7,0	0,60	0,68	11,9
Un enfant	17 751	23 402	24,1	24 932	28 281	11,8	0,71	0,83	14,0
Deux enfants	19 948	29 482	32,3	26 514	33 640	21,2	0,75	0,88	14,2
Trois enfants ou plus	15 662	29 824	47,5	24 419	35 540	31,3	0,64	0,84	23,6
Âge du plus jeune enfant (parents uniquement)									
Moins de 3 ans	14 749	22 546	34,6	24 306	27 388	11,3	0,61	0,82	26,3
3 à 16 ans	19 169	29 080	34,1	25 592	33 034	22,5	0,75	0,88	14,9
Plus de 16 ans	19 299	30 214	36,1	26 175	36 143	27,6	0,74	0,84	11,8
Ensemble	16 299	22 793	28,5	24 467	29 394	16,8	0,67	0,78	14,1

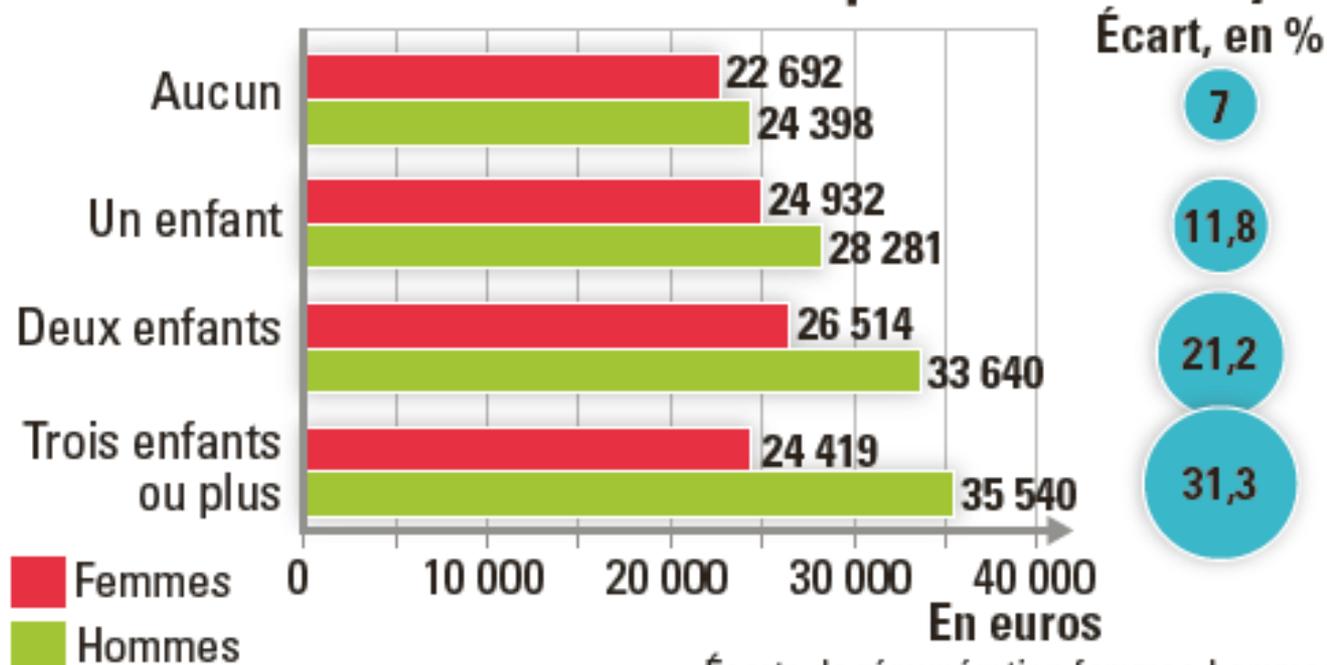
Lecture : en 2017, les femmes salariées du privé gagnent en moyenne 16,8 % de moins que les hommes en EQTP.

Champ : postes du secteur privé, France métropolitaine, hors apprentis et stagiaires, hors agriculture, hors salariés des particuliers.

Source : Insee, panel tous salariés.

« Écarts de rémunération femmes-hommes : surtout l'effet du temps de travail et de l'emploi occupé »,
Insee
Première,
no1803, 18
juin 2020.

Écarts de rémunération et de temps de travail moyens



Champ : secteur privé,
France métropolitaine.

« Écarts de rémunération femmes-hommes :
surtout l'effet du temps de travail et de l'emploi occupé »,
Insee Première, n°1308, 18 juin 2020.

Evolution des temps sociaux au cours d'une journée moyenne entre 1986 et 2010 (en heures et en minutes).

	en heures et minutes								
	Femmes			Hommes			Ensemble		
	1986	1999	2010	1986	1999	2010	1986	1999	2010
Temps physiologique	11 h 25	11 h 33	11 h 36	11 h 12	11 h 16	11 h 17	11 h 18	11 h 24	11 h 26
Travail, études, formation (y c. trajets)	3 h 16	3 h 27	3 h 31	5 h 47	5 h 30	5 h 15	4 h 30	4 h 28	4 h 22
Temps domestique	5 h 07	4 h 36	4 h 01	2 h 07	2 h 13	2 h 13	3 h 39	3 h 25	3 h 07
Ménage, courses	4 h 10	3 h 40	3 h 01	1 h 10	1 h 15	1 h 17	2 h 42	2 h 28	2 h 10
Soins aux enfants	0 h 42	0 h 38	0 h 45	0 h 10	0 h 11	0 h 19	0 h 26	0 h 25	0 h 32
Jardinage, bricolage	0 h 15	0 h 18	0 h 15	0 h 47	0 h 47	0 h 37	0 h 31	0 h 32	0 h 25
Temps libre	3 h 28	3 h 46	3 h 58	4 h 09	4 h 25	4 h 28	3 h 48	4 h 06	4 h 13
Trajet	0 h 44	0 h 38	0 h 55	0 h 45	0 h 36	0 h 48	0 h 45	0 h 37	0 h 51
Ensemble	24 h 00	24 h 00	24 h 00	24 h 00	24 h 00	24 h 00	24 h 00	24 h 00	24 h 00

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans à 60 ans, hors étudiants et retraités.

Lecture : en 2010, les personnes d'âge actif passent en moyenne 11 h 26 par jour à dormir, manger et se préparer.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1986, 1999 et 2010.

La nouvelle génération dans les pas des précédentes.

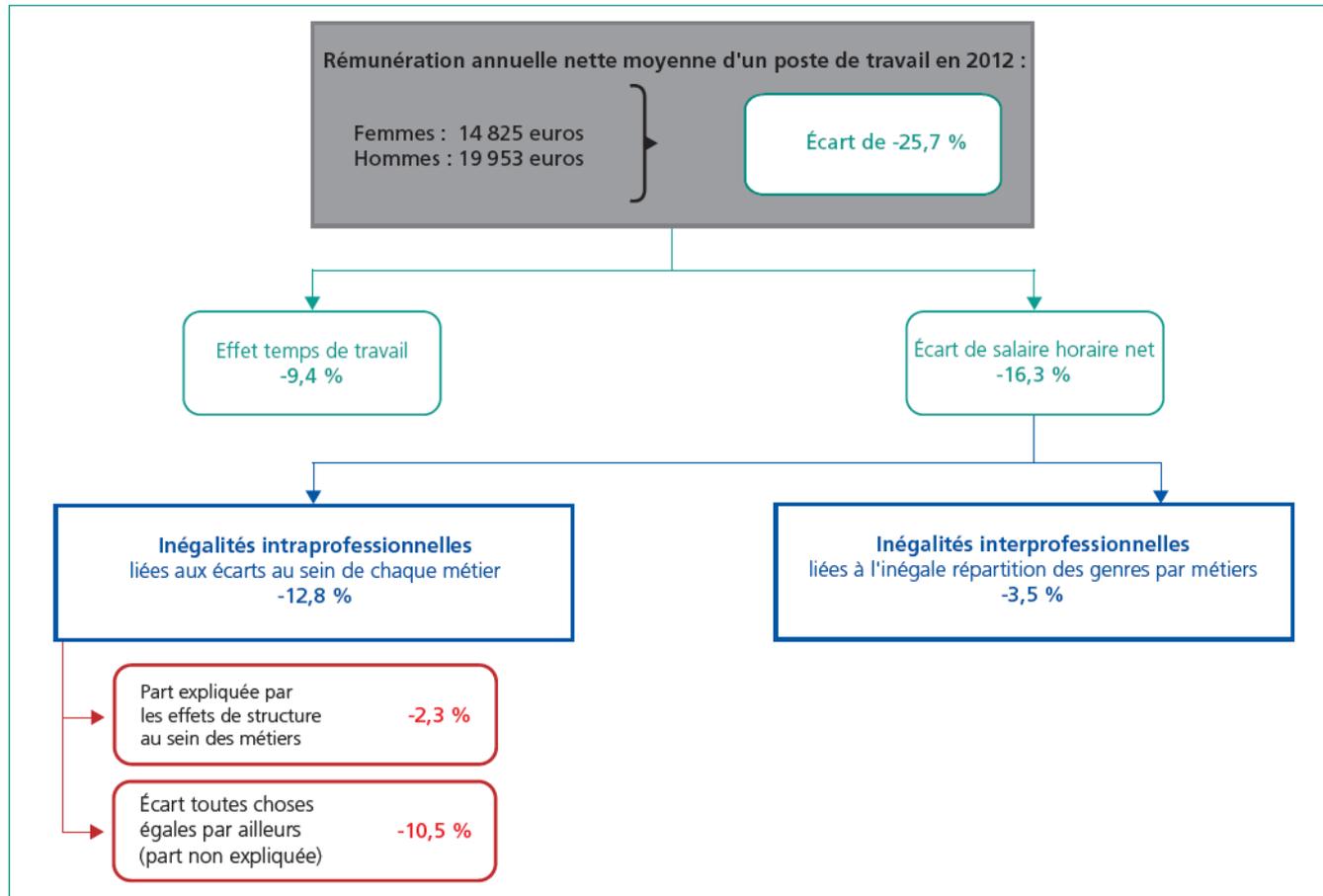
Une journée moyenne en 2010 selon l'âge (en heures sur 24 heures)

	15-24 ans		30-54 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Temps professionnel et de formation	04 h 24	04 h 16	05 h 21	03 h 34
Temps domestique dont	01 h 00	01 h 44	02 h 19	04 h 11
Cuisine, linge, maison, courses	00 h 48	01 h 25	01 h 38	03 h 09
Soins et éducation des enfants	00 h 03	00 h 13	00 h 21	00 h 47
Temps de loisirs dont	04 h 30	03 h 29	03 h 36	02 h 56
Télévision, vidéo	01 h 38	01 h 35	01 h 58	01 h 36
Jeux vidéo et loisirs liés à l'ordinateur	01 h 24	00 h 39	00 h 24	00 h 13
Sport	00 h 29	00 h 09	00 h 12	00 h 06

Champ : Personnes de 15 à 54 ans en France métropolitaine. INSEE, enquête Emploi du temps 2009 – 2010.

« 24 heures chrono dans la vie d'un jeune : les modes de vie des 15-24 ans »,
Études et résultats, n° 911, DREES, avril 2015.

Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes: le poids de chaque composante



Conclusion

- En 1945, la notion de salaire féminin est supprimée. A l'époque on pense que supprimer l'inégalité de droit suffira à supprimer l'inégalité de fait.
- Il faut attendre 1983 pour que la loi punisse les **discriminations salariales et les discriminations dans les promotions.**
- Depuis 2010, les entreprises de plus de 50 salariés ont l'obligation de se doter d'un plan sur l'égalité homme-femme
- En **politique : loi sur la parité en politique** est votée en 2000.
- **les résistances à l'entrée des femmes en politique** ne sont pas que des questions de mentalités : **deux mécanismes sociaux.**

Document 18. Proportion de femmes parmi les élus locaux, nationaux et européens (en %).

<u>Élus</u>	Date de la dernière élection	À la dernière élection	À la dernière élection avant la loi de 2001
<u>Conseillères municipales</u>	2014	40,3	21,7
	2021	42,5	
Maires Part des femmes-maires dans les communes de plus de 1000 habitants	2014	16	7,5
	2021	19,8	
	2021	18,8	
<u>Conseillères régionales</u> -présidents de conseils régionaux	2015	47,8	27,5
	2015	16,7	
	2021	31,6	
<u>Députées</u>	2017	39,7	10,9
<u>Sénatrices</u>	2017	33,3	5,9
Députées européennes représentant la France	2014	43,2	40,2
	2019	44,4	

Observatoire de la parité jusqu'en 2013 puis haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.